

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

COTHIVET

2. Composition qualitative et quantitative

Hydrocotyle (teinture de).....	0,8950 ml
Lavande (huile essentielle de).....	0,0580 ml
Romarin (huile essentielle de).....	0,0150 ml
Marronnier (teinture de).....	0,0120 ml
Thym (huile essentielle de).....	0,0090 ml
Cyprès (huile essentielle de).....	0,0080 ml
Luzerne (teinture de).....	0,0016 ml
Carline acaule (teinture de).....	0,0014 ml

3. Forme pharmaceutique

Solution pour application cutanée.

4. Informations cliniques

4.1. Espèces cibles

Toutes espèces.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez toutes les espèces animales :

- Cicatrisation et antiseptie des plaies de toutes natures.

4.3. Contre-indications

Non connues.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Cf rubrique « Précautions particulières d'emploi chez les animaux ».

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Ne pas faire avaler.

Eviter toute pulvérisation sur les conjonctives oculaires.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire.

Compte tenu de la composition alcoolique et de la forme d'utilisation de la spécialité, cette dernière doit être utilisée loin d'une flamme.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du produit n'a pas été testée chez la femelle gestante ou allaitante. Cependant, l'utilisation de la spécialité pendant la gestation et l'allaitement ne semble pas poser de problème particulier.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Non connues.

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie cutanée.

Pulvériser 3 à 4 fois par jour directement sur la plaie de façon large et généreuse. Le traitement est renouvelé chaque jour jusqu'à guérison complète.

On peut également l'appliquer en imbibant des compresses directement déposés sur la plaie.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non connu.

4.11. Temps d'attente

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Préparation pour le traitement des plaies.

Code ATC-vet : QD03AX.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Association de teintures et d'huiles essentielles à propriétés cicatrisantes et antiseptiques :

- Action cicatrisante due à Centella asiatica ou hydrocotyle.
- Action antiseptique de la lavande, du romarin et du thym à laquelle viennent se joindre les propriétés anti-infectieuses de la carline.

A ces deux actions fondamentales, s'ajoutent d'une part les propriétés anti oedémateuse, anti-inflammatoire et vasoconstrictrice des tissus veineux du marron d'Inde, d'autre part, celles vitaminiques A, C, D, E et K de la luzerne.

Cette association d'extraits végétaux confère au médicament un pouvoir cicatrisant, antiseptique puissant et rapide supérieur à celui de chacun des substances actives pris séparément.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Non connues.

6. Informations pharmaceutiques

6.1. Liste des excipients

Aucun.

6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

6.3. Durée de conservation

3 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

Aucune.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre

Pompe doseuse polyéthylène

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

VETOQUINOL
MAGNY VERNOS
70200 LURE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/7369481 2/1980

Boîte de 1 flacon de 30 ml et de 1 pompe doseuse

Boîte de 1 flacon de 100 ml et de 1 pompe doseuse

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

01/10/1980 - 14/06/2010

10. Date de mise à jour du texte

21/06/2010